

COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION

MASTER

Campagne 2025 – 2026

Le Président de l'université

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, et D. 612-36-2 ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la proposition de composition de jury formulée par le Directeur de l'UFR de Médecine

DÉCIDE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2025–2026 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

MASTERS

MENTION Biologie Santé

Parcours Biologie et imagerie multimodale

Master 1 : (cf Sciences)

Master 2 :

Président : Johnny VERCOUILLIE
Membres : Laurent BARANTIN
Jean-Michel ESCOFFRE
Lydie NADAL-DESBARATS
Jean-Pierre REMENIERAS
Pierre TAUBER

MENTION Santé Publique

Parcours Prévention et promotion de la santé

Master 1

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Master 2

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Parcours Économie et gestion des structures sanitaires et sociales

Master 1

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Master 2

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Parcours Management, éthique et éducation en santé

Master 1

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Master 2

Président : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Article 2 : Affichage

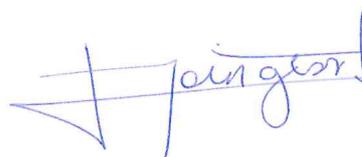
La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Ex cution

Le directeur g n ral des services est charg  de l' cution de la pr sente d cision.

Fait   Tours, le 5 d cembre 2024

le Pr sident de l'Universit 

Philippe ROINGEARD